



***DEPARTEMENT SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION  
&  
LABORATOIRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE  
ET GESTION « L.E.G »  
&  
UNIVERSITE HASSAN I – SETTAT  
FACULTE POLYDISCIPLINAIRE  
DE KHOURIBGA***

***Organisent***

***COLLOQUE INTERNATIONAL DE  
RECHERCHE SUR LES ORGANISATIONS  
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE***

***2<sup>ème</sup> Edition 2018 Sous le thème***

**QUEL(S) ECOSYSTEME(S) D’AFFAIRES  
POUR UN ENTREPRENEURIAT INNOVANT  
ET DURABLE AU MAROC?**

---

***Jeudi 25 Octobre 2018***

**À la Faculté Polydisciplinaire Khouribga, Maroc**

## ***PRESENTATION DE LA THEMATIQUE DU COLLOQUE***

Dans un monde où les défis sociaux s'enchaînent, les mutations économiques sont devenues incessantes, le taux de chômage augmente surtout parmi les jeunes diplômés, la recherche de voies innovantes est devenue une préoccupation majeure pour les états ainsi que pour de nombreux acteurs sociaux et économiques.

Au cours de ces dernières décennies, la promotion de l'entrepreneuriat est reconnue comme étant une solution vitale pour nos sociétés. Elle représente désormais un vecteur principal dans toutes les politiques de développement économique. Partout dans le monde, les gouvernements, les institutions non gouvernementales ainsi que l'ensemble des acteurs sociaux et économiques, sont parfaitement conscients de l'importance de la création des entreprises, notamment les T.P.E et les P.M.E. Ainsi, l'entrepreneuriat est devenu un levier de développement économique dans plusieurs pays de par le monde.

Dans les pays en voie de développement, l'entrepreneuriat est susceptible de dynamiser la croissance, de réduire le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale. Les institutions internationales considèrent que l'entrepreneuriat peut favoriser la multiplication des innovations améliorant ainsi le climat social dans ces pays.

A l'aire du développement durable, le développement économique est étroitement lié à la préservation de l'environnement et à la prospérité sociale. Aussi, au lendemain de la COP22, les problématiques liées au changement climatique et plus largement les enjeux liés au développement durable constituent actuellement un champ fertile pour l'entrepreneuriat vu les opportunités offertes, notamment en termes d'innovation pour répondre aux nouveaux défis inhérents à ces enjeux.

Au Maroc comme à l'international, l'entrepreneuriat constitue un phénomène économique et social de premier ordre, en ce sens qu'il est tant un vecteur de développement social, de renouvellement et de croissance économique, qu'un amortisseur de chocs et de crises socioéconomiques. L'entrepreneuriat innovant en est arrivé à être perçu, aujourd'hui, comme un moteur de la dynamique économique est source d'avantage compétitif national et de croissance en termes d'emploi (Baumol, 2002) à travers le monde. Aussi, l'amélioration de la croissance et de la productivité d'un pays réside-t-elle dans la capacité d'entreprendre et d'innover de son économie.

Dans le contexte actuel, où désormais, l'internet des objets, les imprimantes 3 D, les biotechnologies, les nanotechnologies, les innovations disruptives, les startups entrepreneuriales, smart grid, etc.... deviennent de plus en plus une réalité et augurent d'un

monde en réinvention, l'on assiste à l'émergence d'une économie dite entrepreneuriale dans laquelle l'entrepreneuriat acquiert une nouvelle importance dans une économie basée sur la connaissance parce qu'il sert de mécanisme clé par lequel la connaissance créée dans une organisation est commercialisée par une nouvelle entreprise (Audretsch, 2006), et à l'avènement de ce l'on qualifie de troisième révolution industrielle, naît d'une convergence des technologies nouvelles notamment de communication et des énergies renouvelables, propres et sûres (Caron, 2010 ; 2011 ; Rifkin, 2011 ; 2014).

Ce nouvel environnement induit par les changements sus cités, est de nature à générer des facteurs qui bouleversent l'environnement des affaires, créant ainsi d'immenses opportunités entrepreneuriales, tout comme d'importants défis en mettant la question de l'innovation et de développement durable au centre des actions entrepreneuriales des individus et des organisations. Dans la même veine, il est admis et reconnu aujourd'hui, que le développement de l'entrepreneuriat innovant est tributaire du renforcement des capacités nationales en matière d'innovation et d'entrepreneuriat et de la création d'un environnement propice à la créativité, à l'émulation et à l'entrepreneuriat innovant. Et c'est au sein d'écosystèmes d'affaires que cela devient possible ; en effet, de par leurs effets d'agglomération, des logiques d'apprentissage, de partage et de mutualisation des ressources et l'accès au financement dans certains cas pour les entrepreneurs, ils contribuent au développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans un territoire. Selon Uzunidis (2010) et Uzunidis et al. (2014), l'entrepreneuriat est le fruit de relations systémiques entre la politique publique, l'organisation économique, l'état du marché et le potentiel de ressources de l'entrepreneur. Ce dernier se situant au centre de ce « carré organique », pour Isenberg, (2010) les entrepreneurs réussissent mieux quand ils ont accès à des ressources humaines, financières et professionnelles auxquelles ils ont besoin, et quand ils opèrent dans un environnement dans lequel les politiques gouvernementales encouragent et protègent les entrepreneurs, cet environnement-réseau est décrit comme un écosystème entrepreneurial. Gratacap et Blondel (2016) avancent de leur part qu' « un environnement favorable à l'appropriation et aux transferts de connaissances peut faciliter l'innovation et encourager les activités entrepreneuriales. Ainsi l'écosystème d'affaires, en englobant la vision de l'écosystème entrepreneurial, dépasse ses frontières territoriales et sectorielles ».

Pour Porter, Stern et Furman (2000), le potentiel d'une nation à produire des innovations commercialisables dépend de trois facteurs : infrastructure commun d'innovation ; un environnement spécifique en grappes (concentration géographique des

entreprises et d'institutions qui favorisent l'innovation), une qualité de liens (tous les organismes impliqués dans la construction de liens entre l'infrastructure de l'innovation et l'environnement « clustérisé ». Audretsch (2006) quant à lui, il considère pour sa part qu'une part majeure de l'activité d'innovation est moins associée aux entreprises transnationales mobiles qu'à l'entrepreneuriat de haute technologie situé dans des clusters régionaux d'innovation.

Ces dernières années, l'entrepreneuriat joue un rôle déterminant dans la croissance économique par le biais de la création de l'emploi, l'encouragement de l'innovation en tant que catalyseur de développement durable. L'émergence d'une dynamique entrepreneuriale et de l'innovation, est prioritairement l'effet d'écosystèmes performants (clusters, pôles de compétitivité, agglomérations économiques, etc.) de milieux innovants et de relations de proximité. On leur reconnaît ainsi, des rôles de diffuseurs de savoir ainsi que d'attracteurs et de soutien à l'entrepreneuriat et l'innovation, à travers desquels les politiques économiques cherchent à influencer l'activité entrepreneuriale, l'innovation et le développement durable en manipulant les contextes dans lesquels les individus choisissent d'agir (Audretsch et al., 2009).

Au Maroc, la question des écosystèmes d'entrepreneuriat et d'innovation est d'actualité, et suscite un immense intérêt croissant dans la communauté économique et dans les milieux de recherche scientifique, à en juger par le nombre d'initiatives prises pour la création de cluster. Les premières initiatives remontent au début des années 2000. Dès lors, des clusters sont désormais conventionnés par l'Etat ainsi que d'autres pourraient être confirmés (Le cluster des TIC (Maroc Numeric Cluster), Le cluster Microélectronique, Le cluster Electronique Mécatronique et Mécanique du Maroc (CE3M), Le cluster Oceanopole Tan Tan pour la valorisation des produits de la mer, Le cluster "MENARA" (Marrakech Exclusivity Network For Advanced Research In Art's Living), Le cluster "Agadir Haliopôle" pour la valorisation des produits de la mer dans la région d'Agadir-Souss-Massa-Drâa, le cluster des matériaux de construction et efficacité énergétique (cluster EMC), le cluster solaire lancé dès 2014 par l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN), les fédérations professionnelles et les établissements académiques d'enseignement et de recherche (ASEM), les clusters de textiles : MDC (Morrocan Denim Cluster) et C2TM (cluster des textiles techniques marocains), le cluster de l'aéronautique de Casablanca...)

En prenant appui sur des expériences étrangères ainsi que des expertises de praticiens et chercheurs marocains, notre colloque se propose de contribuer à la production

et la diffusion du savoir sur une thématique centrale, d'actualité, et déterminante pour l'avènement d'un Maroc entrepreneurial et innovant ! Celle des écosystèmes entrepreneuriaux et d'innovation, ainsi que leurs ramifications regroupées dans le triptyque : entrepreneuriat, innovation et développement durable.

### ***OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUE DU COLLOQUE***

Ce colloque vise à attirer des chercheurs, praticiens et décideurs d'entreprise et des institutions publiques sensibles aux questions économiques et de gestion dans des domaines très variés impliquant les écosystèmes entrepreneuriaux, l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement durable. En prenant appui sur des expériences étrangères et nationales, ce colloque vise se pencher sur la contribution des écosystèmes d'affaires dans la promotion de l'entrepreneuriat innovant et durable au Maroc, il se veut également, dans une posture extensive, être une occasion de lancer des débats et des échanges entre praticiens, chercheurs et décideurs autour des thématiques portant sur l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement durable. Il s'agit de faire un état des lieux, comprendre, conceptualiser, et faire des propositions de mesures permettant d'enrichir les connaissances sur le rôle des écosystèmes entrepreneuriaux dans la dynamisation entrepreneuriale d'une économie.

Cette édition se veut ouverte aux papiers de recherche ainsi qu'aux expériences pratiques qu'elles soient ancrées dans une discipline précise, multidisciplinaire, interdisciplinaire et/ou transversale relevant des domaines précités. En voici une liste non exhaustive des questions possibles à traiter :

- Comment le contexte régule les processus (au niveau micro) de l'entrepreneuriat et de l'innovation ?
- Quel est l'état des lieux de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du développement durable au Maroc ?
- Comment s'articulent entrepreneuriat, innovation et développement durable ?
- Quel écosystème est requis pour favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation au Maroc ?
- Quel bilan peut-on faire sur les clusters marocains ?
- Benchmarking et « best practices » sur le plan international ?
- Qu'est-ce qu'un écosystème d'innovation performant ? Quels en sont les facteurs clés de succès ? Quels sont les facteurs déterminants ? Quels sont ceux qui relèvent i) des mécanismes, des outils, ii) de l'environnement, de la culture, iii) d'enjeux de gouvernance et de stratégie ?

- Quelles nuances faire entre un écosystème d'innovation, un écosystème d'affaire et un écosystème entrepreneurial ?
- Quelles sont (état des lieux) les avancées que le Maroc est en train de réaliser pour créer les conditions d'émergence d'écosystèmes d'entrepreneuriat, de croissance et d'innovation? Quels défis restent à relever ?
- Typologie et formes des écosystèmes entrepreneuriaux et d'affaire
- Quelle articulation entre systèmes nationaux d'innovation et dispositifs d'entrepreneuriat ?
- Quel(s) modèle(s) et cadres d'analyse pour appréhender les différents domaines précités ?
- Quels sont les formes d'entrepreneuriat innovant et durables?
- Que recouvre l'entrepreneuriat innovant et durable ?
- Peut-on parler d'une économie entrepreneuriale ? Quels en sont les « ressorts » ?

Sans être limitatives, telles sont quelques questions essentielles que nous voudrions soumettre au débat dans le cadre de ce colloque. Aussi, cette édition, vise aussi bien à regrouper des travaux portant sur les écosystèmes entrepreneuriaux, l'entrepreneuriat, l'innovation, et le développement durable, qu'à les articuler entre eux.

### ***AXES DU COLLOQUE***

Les chercheurs, entrepreneurs, enseignants, gestionnaires, étudiants, décideurs politiques et toutes autres personnes qui s'intéressent à promouvoir les P.M.E et l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement durable sont invités à participer à cette rencontre. Nous acceptons les propositions de projets de communication dans tous les domaines reliés aux à l'entrepreneuriat, l'innovation, le développement durable.

Loin d'être exhaustif, les communications, émanant aussi biens des académiciens que de professionnelles, pourraient traiter les thèmes suivants :

- Développement de la culture entrepreneuriale
- Enseignement de l'entrepreneuriat
- Entrepreneuriat comparé
- Entrepreneuriat coopératif et associatif
- Entrepreneuriat dans le système éducatif
- Entrepreneuriat de proximité et Innovation localisée
- Entrepreneuriat des immigrants, Entrepreneuriat des jeunes

- Entrepreneuriat et Contrôle de Gestion, Entrepreneuriat et G.R.H
- Entrepreneuriat et culture, Entrepreneuriat et Développement Durable
- Entrepreneuriat et développement en Afrique
- Entrepreneuriat et développement territorial
- Entrepreneuriat et écosystème
- Entrepreneuriat et Gestion des risques
- Entrepreneuriat et Gouvernance, Entrepreneuriat et innovation
- Entrepreneuriat et l'innovation sociale/ sociétale
- Entrepreneuriat et Marketing, Entrepreneuriat et Micro finance
- Entrepreneuriat et parties prenantes, Entrepreneuriat et P.M.E
- Entrepreneuriat et produits de terroir
- Entrepreneuriat et révolution numérique
- Entrepreneuriat familial, Entrepreneuriat féminin
- Entrepreneuriat international, Entrepreneuriat social
- Entrepreneuriat technologique, Entrepreneuriat vert
- Entrepreneuriat, entre logique entrepreneuriale et logique managériale
- Pôles de compétitivité et clusters
- Pratiques de l'innovation dans les entreprises
- R.S.E et pratiques entrepreneuriales

### ***TYPES DE CONTRIBUTION***

Toutes contributions explorant les différentes facettes des écosystèmes entrepreneuriaux, de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du développement durable sont acceptées. De part, la nature de la thématique de notre colloque, les propositions de communication pourront relever de champs disciplinaires variés et pourront porter sur des aspects théoriques, empiriques, ou méthodologiques. Peuvent être soumise au comité scientifique: revues de littérature à forte valeur ajoutée, travaux conceptuels, théoriques, empiriques, études de cas, monographies, etc.

Les contributions peuvent être soumises en français ou en anglais. Par ailleurs, et en marge de ce colloque, un atelier doctoral sera organisé au profit de doctorants afin d'exposer et discuter devant un jury, leur travaux d'avancement de thèses de doctorat.

### ***PUBLIC CIBLE***

L'appel à communication est ouvert à tous les chercheurs et praticiens ayant conduit une recherche ou ayant vécu des expériences en relation avec les thèmes proposés et visant l'avancement et la consolidation des connaissances, ou des questionnements dans les champs liés à l'entrepreneuriat, à l'innovation et le développement durable, la gestion des T.P.E et P.M.E.

- Responsables des CEDOC et des laboratoires de recherche en sciences économiques et de gestion ainsi que tout autre domaine lié aux thèmes du colloque ;
- Enseignants-chercheurs en sciences économiques et de gestion et autres ;
- Doctorants en sciences économique et de gestion et autres ;
- Professionnels et consultants.

### ***PROCEDURE DE SOUMISSION DES PROJETS DE COMMUNICATIONS***

Les communications peuvent être soumises en arabe, en français ou en anglais.

***Indications aux auteurs :*** Les propositions de communication (texte intégral forme électronique version word) **doivent être envoyées à l'adresse suivante : [fpk.leg.2018@gmail.com](mailto:fpk.leg.2018@gmail.com)**

La ***première page***, non numérotée, comprendra uniquement :

- le titre de l'article (Times New Roman 16 gras) ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) (Times New Roman 14 gras) ;
- son (leur) statut(s) respectif(s) (Doctorant, Enseignant-chercheur, etc.) (Times New Roman 12) ;
- son (leur) adresse(s) (affiliation, adresses postale et électronique, téléphone et fax) (Times New Roman 12) ;
- un résumé à interligne simple de maximum 300 mots reprenant les principaux résultats de l'article (Times New Roman 12, justifié) ;
- un maximum de sept (7) mots clés (Times New Roman 12) se référant aux thèmes et concepts centraux développés dans l'article ;
- dans le cas où un texte est soumis par plusieurs auteurs, nous les invitons à indiquer sur cette page la personne à qui il convient d'adresser la correspondance.

La ***deuxième page*** ne doit contenir que le titre de l'article, un résumé et les mots clés ; elle ne doit pas mentionner le(s) auteur(s).

## ***LE CORPS DE LA COMMUNICATION***

Le texte en interligne un et demi (1½), sera justifié (aligné à gauche et à droite) et doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :

- niveau 1 : un chiffre (I. par exemple) titre en Times New Roman 12 gras en majuscule.
- niveau 2 : deux chiffres (A. par exemple) sous-titres en Times New Roman 12 gras en petite majuscule.
- niveau 3 : trois chiffres (1. par exemple) sous-titres en Times New Roman 12 gras.

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS Word appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : Titre 1, 2, ...), d'éviter l'utilisation de caractère en italique, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

A la suite de la communication, on fera successivement apparaître :

- les éventuels renvois, numérotés de façon continue ;
- les éventuels remerciements ;
- les références bibliographiques, par ordre alphabétique des noms d'auteurs ;
- les éventuelles annexes méthodologiques ou autres désignées par des lettres.

## ***LA PROCEDURE D'EVALUATION***

Les textes seront évalués par deux membres au moins du Comité Scientifique. Les membres du Comité de lecture s'engagent à *assurer scrupuleusement l'anonymat des auteurs*. Les évaluations motivées seront renvoyées aux auteurs à partir du **20/09/2018**.

### ***Dates importantes à retenir***

- **06/09/2018**: Dernier délai de réception du papier final.
- 20/09/2018 : Date limite pour aviser les participants.
- 25/10/2018 : Date du colloque.
- Contact : [fpk.leg.2018@gmail.com](mailto:fpk.leg.2018@gmail.com)

## ***DEROULEMENT DU COLLOQUE, FRAIS DE PARTICIPATION***

## ***ET PUBLICATION DES ACTES***

- Une fois le papier accepté, une **lettre d'acceptation et d'invitation** à la participation aux travaux du Colloque sera transmise aux auteurs.
- Les activités scientifiques seront programmées durant la journée du colloque avec une séance plénière le matin suivie par des ateliers thématiques. Une séance de clôture avec présentation des recommandations du colloque est programmée vers la fin de la journée.
- Les frais de participation au colloque (pause-café, déjeuner et documentation) sont de **500 MAD à payer sur place**.
- Les actes du colloque seront publiés dans le prochain numéro de la Revue « ***ECONOMIE & KAPITAL*** ».

## ***COORDONATEURS DU COLLOQUE***

- BOUAYAD AMINE Nabil, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1<sup>er</sup> de Settat.
- LAKHLILI Ibtiham, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- ROUGGANI Khalid, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.

## ***COMITE D'ORGANISATION***

- BOUAYAD AMINE Nabil, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1<sup>er</sup> de Settat.
- CHOUBI Abderrahman, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- EL YAMLAHI Imane, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- HERRADI Khalid, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.

- LAKHLILI Ibissam, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- ROUGGANI Khalid, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- OUBRAHIMI Mostapha, Professeur à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- DOULABI Adil, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- LAMCHAOUAT Mohamed, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- HABACHI Younes, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- ADRAOUI Younes, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- EL YAMANI Kawtar, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- GOURIRE MAJDA, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- LAHJOUJI HAMIDA, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- ELOUAZZANI HIND, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.
- LAYADI HASNA, Doctorant L.E.G à la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université Hasan 1er de Settat.

### ***COMITE SCIENTIFIQUE***

- ABOU ELJAOUAD Mohamed, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.HII - Casablanca, Maroc.
- ABDELMAJID Salaheddine, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.H II - Casablanca, Maroc.
- ABDELMAJID AMINE, IAE - UPEC, France.
- AZAITRAOUI Mustapha, Enseignant chercheur, U.H I - Settat, Maroc.

- BAJJA Ali, Doyen de la F.P.K, U.H I - Settata, Maroc.
- BENABID Mohamed, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.M I - Oujda, Maroc.
- BENSRIKHE Driss, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.H I - Settata, Maroc.
- BOUAYAD AMINE Nabil, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.H I - Settata, Maroc.
- ERRAMI Youssef, Ecole Supérieure de Commerce de Pau, France.
- FERREOL Gilles, Université de Franche-Comté
- EL MEZZOUARI Said, ENCG, U.H I, Settata, Maroc.
- FIORE Claude, Université Aix-Marseille, France.
- GALLOUJ Faiz, Université Lille 1, Paris, France.
- GALLOUJ Camal, Université Paris 13 Sorbonne.
- IGALENS Jacques, Professeur des Universités, France.
- LANDIER Hubert, Vice-président, Institut international de l'audit social.
- MDARBI Said, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.H II - Casablanca, Maroc.
- MESKINI Najat, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.H I - Settata, Maroc.
- KASBAOUI Tarik, Professeur de l'Enseignement Supérieur, F.P, El Jadida, Maroc.
- KHOMSI Mohamed Reda, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.
- RAHJ Mohamed, ENCG, U.H I, Settata, Maroc.
- ROUGGANI Khalid, Professeur Habilité, F.P.K, U.H I Settata, Maroc.
- TABIT Mounir, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.H II - Casablanca, Maroc.
- TEBAAM Jamal Eddine, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.H II - Casablanca, Maroc.
- YASSAFI Moussa, Professeur à l'École Supérieure de Technologie, U.H II- Casablanca
- ZAKI Tarik, Professeur de l'Enseignement Supérieur, U.H II - Casablanca, Maroc.